

Parcours formation

irefe
SE FORMER POUR AGIR

1
PAR THÈME DE
FORMATION

2
PAR MANDAT

3
PAR BLOC DE
COMPETENCE

N'HÉSITEZ PAS À NOUS
JOINDRE AU 0142030505 OU
CONTACT@IREFE.FR

NOS THÈMES DE FORMATION

COMMUNICATION SYNDICALE

DEVELOPPEMENT REPRESENTATIVITE

FONCTIONNEMENT SSE

IDENTITAIRE

IRP

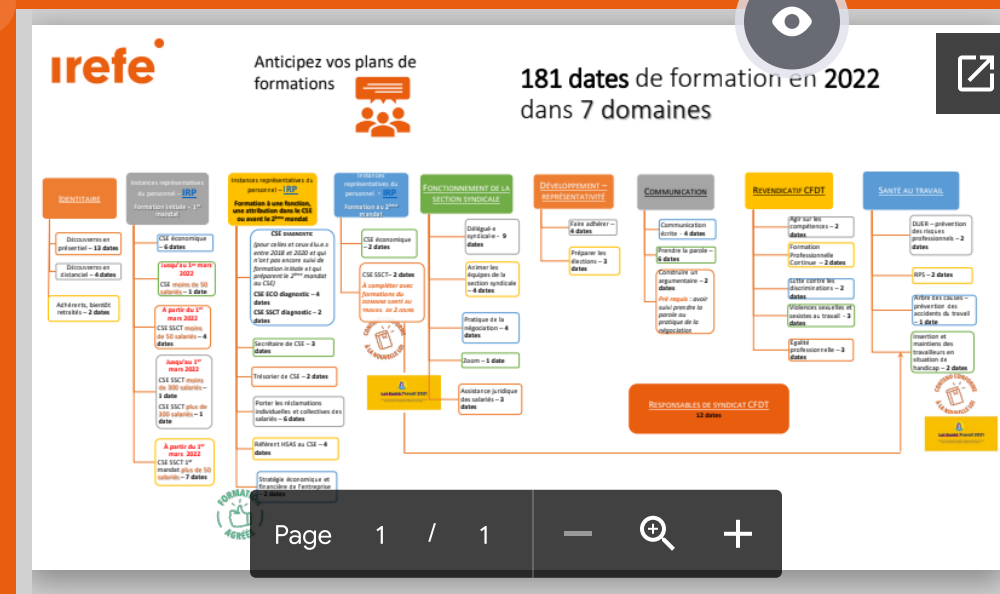
JURIDIQUE

RESPONSABLES DE SYNDICAT

REVENDICATIF CFDT

SANTE AU TRAVAIL

VALORISATION PARCOURS MILITANT



Par mandat exercé

- MANDAT DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

 [IREFE.COM](https://irefe.com)

MANDAT EXERCÉ	FORMATION INITIALE	FORMATION COMPLÉMENTAIRE
ÉLU-E AU CSE 1^{ER} MANDAT Secteur privé 	• CSE formation économique Formation initiale - 1^{er} MANDAT • CSE SSCT plus de 50 salariés 1^{er} MANDAT - Formation initiale • CSE SSCT de moins de 50 salariés 1^{er} MANDAT - Formation initiale  processus certifié REPUBLIQUE FRANÇAISE	• CSE Porter les revendications individuelles & collectives des salariés • CSE stratégie économique sociale & financière de l'entreprise • Trésorier-e CSE • Secrétaire CSE • CSE économique diagnostic du mandat - avant renouvellement • CSE SSCT diagnostic - investir les enjeux en matière de santé au travail À RETROUVER SUR  IRP - CSE 
REPRÉSENTANT-E DE PROXIMITÉ DU CSE 	Se référer à l'accord d'entreprise qui définit l'attribution du mandat Attributions en matière de santé au travail : • CSE SSCT plus de 50 salariés - 1^{er} MANDAT - Formation initiale Attributions en matière de réclamations des salariés : • CSE Porter les revendications individuelles & collectives des salariés Page 1 / 3	À RETROUVER SUR  IRP - CSE 

Par bloc de compétence

- REPÉRER LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES

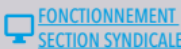
Pour vous aider à valoriser les compétences acquises dans votre activité syndicale lors de votre entretien professionnel (**Article L6315-1**), pour l'obtention d'une certification (**Article L.6112-4 du Code du travail**) ou votre entretien de fin de mandat (**Article L2141-5**), nous vous proposons d'identifier les blocs de compétences* au travers des formations suivies avec l'IREFE.

*Les blocs de compétences se définissent comme des éléments identifiés d'une certification professionnelle s'entendant comme un ensemble homogène et cohérent de compétences. Ces compétences doivent être évaluées, validées et tracées. Sous ces conditions, elles constituent une partie identifiée de la certification professionnelle. Définition du COPANEF de juin 2017

Pour comprendre ce qui se cache derrière ce mot **COMPÉTENCES**, suivez une [journée de formation](#). Nous proposons un dispositif de [RECONNAISSANCE et de VALORISATION du parcours militant](#).

N'attendez pas pour vous occuper de la sécurisation de votre parcours professionnel



BLOC DE COMPÉTENCE	FORMATIONS DANS LESQUELLES VOUS TRAVILLEREZ SUR LES COMPÉTENCES DU BLOC	À RETROUVER ICI
 TRAITEMENT ET PARTAGE DE L'INFORMATION	• CSE formation économique – 1^{er} MANDAT – Formation initiale • CSE économique diagnostic du mandat – avant renouvellement • CSE SSCT plus de 50 salariés – 1^{er} MANDAT – Formation initiale • CSE SSCT moins de 50 salariés – 1^{er} MANDAT – Formation initiale • CSE Porter les revendications individuelles et collectives des salariés • CSE SSCT diagnostic – investir les enjeux en matière de santé au travail • CSE stratégie économique sociale et financière de l'entreprise • Trésorier-e CSE • Secrétaire CSE	 
	• Délégué-e syndical-e – Formation initiale • Zoom • Pratique de la négociation • Animer le collectif de la section syndicale	
	• Prendre la parole • Construire un argumentaire • Communication écrite	
	• Faire adhérer • Préparer les élections	
	• Formations initiales à la prise de responsabilités de syndicat CFDT	
BLOC DE COMPÉTENCE	FORMATIONS DANS LESQUELLES VOUS TRAVILLEREZ SUR LES COMPÉTENCES DU BLOC	À RETROUVER ICI
	• Délégué-e syndical-e – Formation initiale • Animer le collectif de la section syndicale	